

Pour assurer notre avenir, créer nos emplois...

Le développement économique

Un champ d'action essentiel pour Fougères - Communauté

Le développement économique est une ambition majeure partagée. Fougères - Communauté s'affirme comme un acteur direct de ce développement.

Nous sommes plus de 40 000. Plus de 40 000 habitants qui vivons sur un territoire composé de 18 communes.

Chacun de nous possède son propre projet de vie (projet de vie familiale, de vie professionnelle, de formation, de loisirs....)

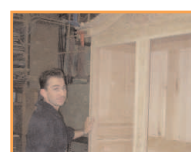
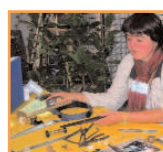
Chacun de nous, pour pouvoir mener à bien son projet, a besoin d'habiter un territoire structuré, aménagé, qui offre les services et les équipements indispensables à notre qualité de vie, qui nous assure de sa capacité à rassembler et à mettre en oeuvre les conditions de son développement.



En mettant en oeuvre l'aménagement, l'extension, la création de zones d'activités.



En prenant en charge les équipements qui accompagnent le développement



En participant activement aux réseaux de partenaires et de services dédiés à l'accueil et au développement des activités économiques

Fougères - Communauté
Parc d'Activités de l'Aumallerie
35133 La Selle-en-Luitré
Téléphone : 02 99 94 50 34
Télécopie : 02 99 99 70 93
E-mail :
fougèrescommunaute@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Louis Feuvrier, Président -
Rédaction, mise en page,
crédit photos : Fougères-Communauté
Imprimeur : H. Labbé.
18 900 exemplaires - Dépôt légal
à parution- N° ISSN 1764 - 5492



Louis Feuvrier
Président de
Fougères - Communauté

Le développement économique est une des missions fondamentales de Fougères - Communauté.

Il s'agit en effet de favoriser et d'accompagner l'accueil et le développement des entreprises et donc l'emploi, dans le cadre d'une coopération efficace avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Fougères.

Fougères - Communauté dispose de parcs d'activités reconnus d'intérêt communautaire : l'Aumallerie dans l'agglomération fougèraise et Plaisance le long de l'autoroute des estuaires ; sachant que deux autres parcs d'activités, ceux de la Noguerie et de la Meslais sont en cours de création.

Notre communauté participe activement au fonctionnement de la SEM "Espace Entreprises du Pays de Fougères" qui réalise et gère des locaux industriels.

Elle soutient également la plateforme d'initiatives locales "Pays de Fougères Entreprendre" qui intervient en faveur de la création et de la reprise d'entreprise.

Trois initiatives déterminantes méritent aussi d'être soulignées :

- la construction d'un bâtiment blanc de 1 500 m² sur le parc d'activités de St-Sauveur-des-Landes afin de faciliter l'installation de nouvelles activités,
- la mise en place d'un fonds d'intervention économique destiné à soutenir l'installation d'activités artisanales ou de services dans certaines communes et selon des critères spécifiques,
- la construction du parc d'animation ; cet "espace Aumallerie" est notamment prévu pour accueillir des salons professionnels, des manifestations de promotion des entreprises et des produits du Pays de Fougères.

J'ajoute qu'en juin dernier, le Conseil Général a pris la décision d'installer le Laboratoire Départemental d'Analyses sur Fougères - Communauté et d'en faire un pôle national de référence en matière de santé animale.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de cette lettre, Fougères - Communauté agit avec détermination et mène ses actions avec différents partenaires (CCI, ID 35...) et les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général...) pour contribuer au développement global et équilibré de notre territoire.

Fougères – Communauté Un pôle économique majeur

Par sa dynamique de développement, Fougères – Communauté affirme son positionnement de pôle d'équilibre face au bassin rennais.

Elle conforte ce positionnement par ses actions en faveur de la qualité de l'habitat et de l'environnement, en veillant à la diversité des services de proximité et des services structurants de son bassin de vie ... et par sa vocation à accompagner et encourager le développement économique de son territoire.

Au coeur du Pays de Fougères et de son bassin d'emplois, Fougères - Communauté constitue un pôle économique majeur.

Le regroupement de nos 18 communes représente plus de la moitié des habitants et 58% des emplois du Pays de Fougères (17 678* emplois recensés, hors intérim).

L'activité économique s'y répartit sur un large éventail d'activités industrielles et un secteur tertiaire en plein développement, créateur d'emplois.

Au cours de ces 5 dernières années, les entreprises implantées sur le territoire de la communauté ont créé 830 emplois (dont 790 dans le secteur des services) et le taux de chômage (6,5% en 2005) s'y révèle l'un des plus bas du département.

** Chiffres CREDAF Janvier 2005*



On y vit... On y travaille

A 80%, les habitants de Fougères – Communauté qui ont un travail, exercent leur activité sur le territoire même de la Communauté. Donc, tout près de chez eux.

** Sources CREDAF*



Les zones d'activités

Fougères – Communauté aménage les conditions de l'accueil des entreprises

Comment attirer un chef d'entreprise ?

En lui offrant les conditions les mieux adaptées à son implantation.

Le dynamisme du territoire et de ses acteurs (économiques, politiques, professionnels...) joue là un rôle prépondérant. De même que la qualité des réseaux de partenariat mis en place, la performance des services, les moyens de communication, la qualité de l'environnement... Mais il faut aussi pouvoir anticiper le développement des activités économiques en organisant des espaces dédiés à l'accueil et au développement des entreprises.

Le paysage local a été notamment marqué au cours des trente dernières années par la présence de quatre zones d'activités principales : la Guénaudière, Paron, l'Ecartelée et l'Aumallerie.

Les trois premières sont aménagées sur le territoire de la Ville de Fougères ; elles ont permis l'accueil et le développement d'entreprises telles que Sagem, AO Sola, Gelin...

Ces zones ne sont pas extensibles.

Le site de l'Aumallerie (créé il y a trente ans sur le territoire de la Selle-en-Luitré et de Javené) relève naturellement de la compétence de Fougères - Communauté.

La création, la viabilisation, l'extension de zones d'activités figurent aujourd'hui parmi les missions essentielles de Fougères – Communauté.

Le parc d'activités de Plaisance en bordure de l'autoroute

Créé en 2002, le Parc de Plaisance a été une réponse immédiate aux opportunités offertes par l'ouverture de l'autoroute des Estuaires.

25 ha ont été aménagés à la sortie de l'échangeur.

Sur cette zone, le rassemblement du Centre de Contrôle Poids Lourds, de Groussard Logistics et de Freinage Poids Lourds... constitue un pôle cohérent de services liés aux Transports.

Le site d'activités de l'Aumallerie accueille à ce jour 30 entreprises



Quatre zones d'activités communautaires

Les deux sites d'activités de l'Aumallerie et de Plaisance (St-Sauveur-des-Landes) font l'objet d'un projet d'extension. Deux autres sites sont en cours de création à Javené et Lécousse. Au total, 160 ha sont (ou seront à court terme) aménagés pour l'accueil et l'extension des entreprises.



Le parc de Plaisance créé en 2002, accueille un pôle de services liés aux Transports

Le site d'activités de l'Aumallerie

100 ha pour nos entreprises

La zone d'activité dédiée aux entreprises couvre aujourd'hui 90ha. 30 entreprises y sont implantées qui représentent environ 1 300 emplois.

Le site fait l'objet d'une opération d'extension. L'aménagement de 10 ha supplémentaires, piloté par les services de Fougères – Communauté est en cours.

Deux sites d'activités supplémentaires s'apprêtent à voir le jour

A Javené, 8ha de terrain, propriété de Fougères – Communauté doivent faire l'objet des travaux de viabilisation (d'ici à la fin 2006).

A Lécousse, la ZAC de la Meslais, route de St-Malo, est programmée sur 20ha. La procédure administrative de création est en cours. L'enquête publique se déroulera entre la fin octobre et la fin novembre.



Au coeur des zones d'activités

Fougères – Communauté crée les équipements qui accompagnent le développement



Le Parc d'Animation ouvrira en 2006

D'abord imaginé pour remplacer le parc de la Sermandière devenu obsolète dans sa vocation à accueillir la Foire Exposition et les Salons... le projet de Parc d'Animation a progressivement pris, sur le site de l'Aumallerie, la dimension d'un véritable pôle d'animations (événements économiques, sportifs, culturels...) à l'échelle d'un territoire en plein développement.

Conçu pour accueillir des foires, des expositions, des colloques, des forums, des salons... il a aussi vocation à s'affirmer comme le lieu de grands spectacles culturels (2 000 personnes assises, 7 000 personnes debout).

Il est en outre homologué pour l'organisation de championnats sportifs régionaux ou nationaux... Il pourra enfin accueillir des réceptions comptant jusqu'à 2 500 personnes (avec office traiteur).

Sur le site d'activité de l'Aumallerie
Le parc d'animation
... et un environnement valorisé

Créé il y a 30 ans, le premier site d'activité communautaire est à l'image du développement voulu par la communauté. Nous l'avons d'abord repéré comme étant le site du Marché de l'Aumallerie. Demain, en 2006, il sera notre pôle de rendez-vous autour du Parc d'Animation (en cours de construction).



Afin de faciliter l'accès au parc de l'Aumallerie et de la zone d'activités, le Conseil général s'apprête à réaliser un grand giratoire sur la rocade.

L'accès au parc se fera ultérieurement par la rue Louis Lumière : l'aménagement d'un second rond-point complémentaire est prévu pour une entrée directe, face au nouveau parc d'animation.



Futur giratoire

« L'Aumallerie »... Cela a d'abord été le site du Marché aux bestiaux. Installé à l'Aumallerie en 1970, le marché, aujourd'hui, ne représente plus le même volume de transactions.

Même si ses cotations servent toujours de référence à la filière nationale et européenne, ils ne sont plus que 450 animaux, à peine en moyenne, à y être échangés chaque semaine (le jeudi après-midi)... Contre près de 6000 en 1976.



* « Bretagne Qualiparc » est une initiative du Conseil Régional et des quatre départements bretons. Elle bénéficie du soutien de l'Europe. Sa mise en oeuvre est confiée à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie en lien avec les collectivités – dont Fougères - Communauté – les entreprises et les CCI.

A Plaisance
d'ici à la fin 2006
Un « bâtiment blanc » ...
du « prêt-à-porter »
pour l'accueil d'entreprise

Un atelier de plus de 1 500 m², assorti de quais et d'accès poids lourds, de bureaux et de locaux techniques, de parkings... c'est le « bâtiment blanc » qui sera construit par Fougères – Communauté.

Avec ce bâtiment, la communauté s'aménage la possibilité de répondre « au pied levé » à une entreprise désirant s'installer rapidement sur notre territoire.

La communauté a saisi, ici, l'opportunité offerte par un dispositif du Conseil Général qui garantit un apport financier au moins égal à 30% du coût d'investissement et prévoit la prise en charge d'une partie des loyers en cas de non occupation.

Le coût de cette opération est estimé à 800 000 €.

Zone de l'Aumallerie, une nouvelle voirie vient d'être réalisée. Elle relie la rue Henri Becquerel à la rue Louis Lumière et dessert une extension du parc d'activités de l'Aumallerie. Elle longe notamment les bâtiments de l'entreprise MS Agencements (voir page 7).



L'installation du laboratoire départemental d'analyses

Une bonne nouvelle

En juin 2005, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a décidé d'implanter le Laboratoire sur le territoire de Fougères – Communauté.

L'installation devrait être opérationnelle d'ici à 2008.

Une étude est en cours pour définir le meilleur site d'accueil.

Le choix devrait se porter sur le Parc de Plaisance à St-Sauveur-des-Landes ou sur la nouvelle zone d'activités de Javené. Les deux sites étant de la responsabilité de Fougères – Communauté.

Actuellement à l'étroit dans ses locaux rennais, le Laboratoire emploie une soixantaine de personnes.

Le choix d'une implantation à Fougères répond à un objectif d'équilibre du territoire départemental. La vocation agricole laitière et agro-alimentaire de l'arrondissement fougérais justifie ce choix.

Sans compter que le territoire de la Communauté abrite déjà le laboratoire national vétérinaire et l'agence nationale du médicament vétérinaire. L'arrivée du Laboratoire joue la complémentarité et ouvre des perspectives pour le développement de nouveaux services liés à ce secteur (pôle de recherche sur la virologie et la bactériologie bovine, observation de la qualité du milieu...)

La solidarité...

Une certaine idée du développement

Le fonds d'intervention économique

de Fougères - Communauté permet d'accompagner des projets communaux spécifiques susceptibles d'accroître l'attractivité de la commune porteuse du projet tout en présentant un intérêt pour les populations des communes voisines.

Certains projets communaux ne parviennent pas à entrer dans les cadres souvent complexes des différents dispositifs d'aides européennes, régionales...

A partir du moment où l'intérêt d'un de ces projets est effectivement reconnu, le fonds d'intervention économique de Fougères - Communauté peut être sollicité.

La commission économique de la communauté de communes est alors appelée à examiner la demande et à proposer l'attribution d'une subvention.

A Combourtillé

37 000 € pour la création d'un bar-épicerie-restaurant

A Combourtillé le seul commerce de la commune - un commerce multiservices de proximité - n'aurait sans doute jamais pu voir le jour, sans l'intervention de ce fonds d'aide communautaire.

Le projet de la commune ne pouvait prétendre qu'à une aide unique : celle du Conseil Général à hauteur de 30 000 € (pour une projet global évalué à 287 000 €).

Trop peu pour permettre de mener à bien le projet.

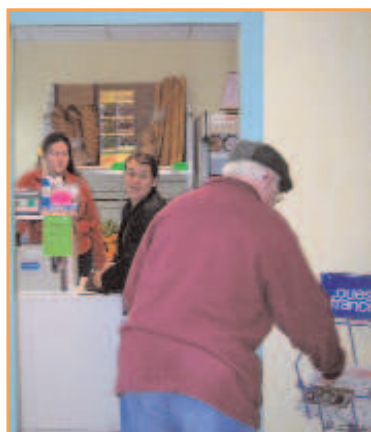
Fougères - Communauté a considéré qu'un commerce multiservices de proximité - utile à la population de la commune et alentours - constituait un élément d'équilibre pour un aménagement cohérent de son territoire.

Une subvention de 37 000 € a été versée à la commune au titre du fonds d'intervention économique.

La commune, propriétaire de l'équipement a passé un contrat de location gérance avec un professionnel.

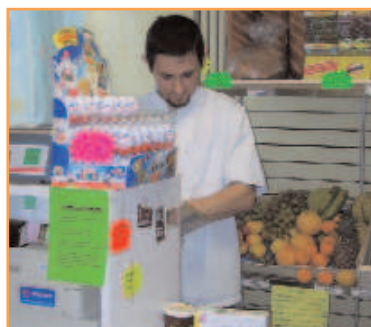
Le professionnel, c'est Régis Besnier. Sa spécialité : traiteur-restaurant. Mais à Combourtillé, c'est à quatre métiers que sa femme, Mélanie, et lui-même se dédient aujourd'hui : épicier, "barman", restaurateur et traiteur... !

La proximité exige souvent la polyvalence.



Ici... On est ouvert tous les jours.... Et le service est complet : de l'offre épicerie à la pause café... en passant par la restauration.

" Notre clientèle épicerie et bar, ce sont surtout les gens de la commune. Mais l'activité restaurant et notre offre traiteur tendent à toucher un public plus éloigné..."



Un vendredi matin, 9h... Régis Besnier accueille sa clientèle à l'épicerie et au bar. Dans trois heures, il sera au fourneau pour servir ses quelque 25 repas ouvriers et demain, il reprendra sa casquette de traiteur... Une réception l'attend comme souvent le week-end.

Le développement économique... C'est aussi :

Un réseau de partenaires

La CCI du Pays de Fougères

Outil de développement économique du Pays de Fougères, la CCI apporte une réponse aux besoins des entreprises en termes de conseil, d'appui technique (études de projet, faisabilité financière...) en termes de formation, de mise à disposition de logements pour les salariés... Elle a un rôle actif dans la prospection et le « marketing » en faveur de notre territoire.

ID35

ID 35 a pour mission de prospecter les entreprises françaises et européennes en développement, en vue d'une implantation sur le département.

Elle constitue des réseaux d'experts, élabore des stratégies de communication et de promotion, met en oeuvre des plans d'action... en cohérence avec la réalité du territoire pour lequel elle agit et qui peut aussi lui confier des investigations spécifiques.

Un réseaux de services

Fougères Communauté participe aux structures et aux services dédiés à l'accueil de nouvelles activités.

Elle participe au financement de la Plateforme d'Initiatives Locales (lire page 8).

Elle est membre de la SEML (Société d'Economie Mixte Locale).

La Société d'Economie Mixte Locale

Elle apporte une réponse aux recherches de bâtiments industriels "clé en main", d'entrepôts ou de bureaux.

Elle a, depuis sa création, accompagné plus de 20 projets d'entreprises, soit 26 000m² construits ou acquis.

Parmi ses dernières interventions : la construction d'un abattoir de volailles (SICA foie gras) sur le site de l'Aumailerie.

Outil d'aménagement de l'espace économique, la SEML réunit les principaux acteurs locaux (CCI, communautés de communes, ville de Fougères, banques...)

L'exemple de l'entreprise **MS Agencements** Aidée pour son implantation par un **réseau de services...** Elle appuie son activité sur un **réseau de professionnels locaux**

L'entreprise MS Agencements est spécialisée dans la fabrication de mobilier et l'agencement de commerces et grandes surfaces (salons de coiffure, accueils...). Elle s'est installée dans la zone de l'Aumaillerie en 2003.

"L'entreprise était auparavant située en centre-ville. Je me suis associé à l'affaire il y a 7 ans avec pour objectif de développer l'activité..." explique Jean-Claude Mellier.

Pour appuyer sa démarche, il s'est d'abord dirigé vers les services de la CCI qui l'ont notamment accompagné dans son étude financière. Il s'adresse ensuite à Fougères - Communauté propriétaire du site d'activités de l'Aumaillerie. Une fois le terrain viabilisé par Fougères-Communauté



Jean-Claude Mellier :
"Plus on a autour de soi, des entreprises fortes d'un savoir-faire... plus on est fort soi-même..."

c'est la SEML qui intervient pour assurer la phase de construction du bâtiment.

" Nous disposons d'un bâtiment de 1 500m2 et nous avons prévu une réserve à l'arrière pour une extension ultérieure..."

L'installation sur l'Aumaillerie nous a permis de créer 4 nouveaux emplois. "

Le choix du site a été stratégique pour Jean-Claude Mellier.

" Nous souhaitons nous installer ici parce qu'ici nous sommes environnés d'entreprises complémentaires pour notre activité : fournisseurs de matériaux et de pièces, spécialistes du traitement de



nos matériaux (laquage, cintrage...), mais aussi transporteurs, réparation de pièces... Nous avons besoin autour de nous de tous ces savoir-faire."

MS Agencements qui conçoit ses modèles avec des designers extérieurs, manie en effet des matériaux très divers tels que l'inox, le verre, le stratifié...

Sa clientèle directe se répartit sur tout le grand Ouest. *" Nous travaillons aussi au niveau national pour des fabrications en sous-traitance..."*

La capacité des décideurs économiques et politiques locaux à travailler ensemble et à se mobiliser autour de grands projets est une des forces du territoire.

L'actualité récente nous a montré l'efficacité de cette mobilisation : pour le maintien de la RN12 dans le réseau national (liaison Alençon - Fougères - Dol) , pour le maintien du Centre de Contrôle Poids Lourds (en 2000).

Le Centre de Contrôle Poids Lourds Un bel exemple de mobilisation

Le Centre de Contrôle Poids Lourds a pour vocation de vérifier la conformité des Poids Lourds. C'est un service de proximité essentiel pour les transporteurs du Pays de Fougères.

Entre 1975 et 2000, le centre a fonctionné sur le Parc de l'Aumaillerie... Il dépendait alors de l'Etat et était administré par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.

En 2000, l'Etat envisage la fermeture du Centre de Contrôle. Cette fermeture risquait d'entraîner une augmentation de la charge financière des entreprises et une baisse d'activités pour les entreprises locales de services complémentaires (les garages par exemple). L'enjeu a

mobilisé Fougères – Communauté, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les transporteurs, des entreprises locales...

Ensemble, ils ont su négocier les termes d'un accord avec l'Etat pour le maintien du Centre de Contrôle en Pays de Fougères : moyennant la construction d'un nouveau Centre par Fougères – Communauté, l'Etat continuait à faire fonctionner le service localement.

Un nouveau Centre a donc été ouvert en 2003, à St-Sauveur- des-Landes, sur le Parc de Plaisance. 2 400 véhicules y sont contrôlés chaque année. Tout récemment, en 2005, l'Etat a décidé de privatiser les Centres de Contrôle. Fougères – Communauté a lancé une consultation nationale pour trouver un repreneur.

C'est la société SCI Bahu de Lécousse qui a été retenue et qui gère aujourd'hui le centre.



La Plateforme d'Initiative Locale

Pour aider les créateurs d'entreprise : 300 emplois en 5 ans

L'association " Pays de Fougères Entreprendre " est l'une des huit Plateformes d'Initiative Locale présentes en Ile-et-Vilaine.

Son objectif : favoriser la reprise et la création d'entreprises en Pays de Fougères, par un accompagnement financier (prêts d'honneur à taux zéro, avances remboursables) et des parrainages de projets, des échanges de conseils et d'expériences.

Elle récolte ses fonds auprès des collectivités, auprès des chefs d'entreprises, des associations... qui souhaitent participer à l'éclosion de jeunes entreprises sur le territoire local.

Depuis la création de la plateforme en 2000, Fougères - Communauté a participé au financement de ses actions à hauteur de 60 980 €.

En cinq ans d'existence, la plateforme a contribué à la création ou la reprise d'une vingtaine d'entreprises représentant près de 300 emplois.

Plus de la moitié de ces emplois sont regroupés sur le territoire de Fougères - Communauté.

La plateforme, présidée par Madame Parmentier, a fêté son 5^e anniversaire en organisant le salon " Entreprendre " en septembre dernier.

Catherine Pottier, artisan bijoutier a bénéficié de cet accompagnement.

Il y a 1 an et demi, suite à un licenciement économique, elle décide de créer sa "propre affaire"

"J'avais une expérience de 20 ans en bijouterie. Je suis sertisseuse en joaillerie. Mon employeur venait de fermer son entreprise. Son ex-clientèle m'a encouragée à m'installer ..."

Catherine Pottier est allée à la rencontre des services de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers... qui l'ont guidée vers la Plateforme d'Initiative locale.

" Je me serai lancée, de toute façon, mais le fait de me sentir accompagnée a vraiment conforté ma démarche. A la Plateforme, on m'a "obligée" à fouiller mon projet. Il me fallait un dossier solide. Et celui que j'ai présenté l'était puisque j'ai obtenu un prêt à taux zéro (sur 5 ans). "

A Parigné, **Thierry Trouvé** a pu lui-aussi bénéficier de l'accompagnement des services de la Plateforme.

En 2002, il s'apprête à reprendre l'entreprise " Fougères Meubles ". Une entreprise dont il connaissait déjà tout de la clientèle et du marché, dont il maîtrisait le produit... puisqu'il y travaillait comme salarié depuis 14 ans.

" Mon employeur souhaitait préparer sa retraite. J'ai décidé de reprendre à mon compte l'activité fabrication de meubles. " Par le biais de la CCI, il découvre la plateforme *"J'avais besoin d'une aide pour monter mon dossier auprès des banques, pour disposer de conseils de gestion..."*

En reprenant l'activité, Thierry Trouvé a conservé les 10 emplois existants sur le site (5 ouvriers, 3 apprentis, 1 comptable et son propre emploi) ainsi que les 5 postes de VRP.



Comme d'autres créateurs soutenus par l'association, Catherine Pottier présentait son "aventure professionnelle" sur le salon de la Plateforme : *"L'organisation de ce salon m'a aussi permis de me sentir membre d'un vrai réseau..."*

Et grâce à ce réseau, son projet continue à aller de l'avant dans sa boutique du boulevard Jean Jaurès à Fougères. Ici, l'artisan répare et rénove les bijoux anciens, transforme, crée votre modèle sur commande. *" 40 à 60 commandes par mois, environ. "*

Dans cet atelier, tout est précieux. Les métaux : l'or et l'argent. Mais surtout les histoires cachées dans les bijoux qui passent entre ses mains : *" ils sont associés à des souvenirs, des moments forts de la vie... La valeur d'un bijou... ça va bien au-delà de la valeur de ses matériaux..."*



Thierry Trouvé a repris la direction de "Fougères - Meubles" à Parigné. Armoires normandes, bonnetières, buffets Louis Philippe... chaque pièce fabriquée dans son atelier demande environ 120 heures de travail.

Ici priment le savoir-faire et la noblesse du matériau : merisier, chêne ou noyer...

" Nous disposons d'un catalogue et fabriquons aussi du sur-mesure ". Sa clientèle est essentiellement composée par de grands magasins du Nord et du Nord-Ouest de la France : *" Une bonne centaine de magasins spécialisés..."*

Les candidats à la reprise ou à la création d'entreprise peuvent aussi bénéficier du parrainage mis en place par l'association.

Catherine Pottier par exemple s'est vue proposer un accompagnement personnalisé par un conseiller EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise, une association nationale qui regroupe des anciens cadres, ex-dirigeants d'entreprises...)

Son conseiller à elle s'appelle **Roger Lainé**. Ancien Directeur commercial à la retraite, il est membre de la délégation départementale de l'EGEE.

" Notre délégation regroupe une soixantaine de conseillers. Nous essayons d'être représentatifs du plus grand nombre de corps de métier afin d'être ouverts à tous les types de demande. "

Leurs « filleuls » leur sont adressés par la CCI, la Chambre de Métiers, les organismes sociaux... avec lesquels l'association a passé convention et bien sûr par la Plateforme d'Initiative Locale.

" Nous leur offrons notre expérience, nos conseils. Nous mettons fin à notre parrainage lorsque le créateur peut voler de ses propres ailes. "